

Journée Sport partagé

Organisation, après travail avec les élèves de Lavoisier

Transports : le service départemental UNSS prévoit les bus pour les établissements

Bus N°1 : Départ 9h00 de E.Martonne (Bus avec plancher plat pour entrer en fauteuil roulant)

Bus N°2 : Départ 8h45 de J.Renard (y compris les élèves de l'IME de Florian Stioui)

Bus N°3 : Départ 8h45 de F.Puech, passage à 9h00 à P.Dubois.

Bus N°4 : Départ 8h45 de J.Rostand

Bus N°5 : Départ 8h45 de J.Ferry

Bus N°6 : Départ 8h00 de Lavoisier (départ plus tôt pour installer les ateliers)

Bus N°7 : Départ 8h45 de P.Langevin

Le départ de retour devra impérativement se faire à 15h30 (pour que les bus puissent faire le ramassage scolaire à suivre dans les établissements)

Organisation générale : (je désigne dans la suite du texte les élèves relevant du handicap par « H », et les valides par « V »)

Composition des équipes : 6 élèves dont au moins 3H et 2V, on peut donc avoir 3H+3V ou 4H+2V

Rappel : il faut obligatoirement un adulte accompagnateur par équipe (qui restera avec l'équipe tout au long de la journée)

Il est décidé que les enseignants référents des classes ULIS ou IME soient déchargés de toute équipe et de tenue d'atelier, afin de pouvoir intervenir en cas de besoin au cours de la journée.

Chaque établissement essaie d'emmener un certain nombre de Jeunes officiels qui aideront sur les ateliers.

L'inscription du jeune officiel et de l'accompagnateur (licencié) est bloquante pour l'engagement sur OPUSS

Très important : il n'y aura pas de classement de proclamé le soir. Les équipes auront les résultats par atelier et on pourra donner un classement par atelier.

Il faut également que les enseignants aient récupéré les autorisations des parents pour mettre les photos des enfants sur le site internet de l'UNSS

Les Ateliers :

Deux ateliers le matin 10h00 / 11h00 + 11h00 / 12h00

Deux ateliers l'après-midi : 13h00 / 14h00 + 14h00 / 15h00

Ergomètres : 4 postes + 1 avec siège adapté pour fonctionner sans les jambes. Fonctionnement au temps (environ 1mn par élève) et on regarde la distance parcourue par l'équipe. Deux passages par élève.

Animation aidée par le comité régional d'Aviron



Tir à l'arc : 4 pas de tir (2 par équipe) jeux du « morpion » 9 cases numérotées de 1 à 9 et de 10 à 18, et il faut toucher le plus grand nombre de cases. 3 flèches par élève. Deux tours si on a le temps.

Le Comité départemental de tir à l'arc viendra animer l'atelier avec Sophie Martin

1	2	3	10	11	12
4	5	6	13	14	15
7	8	9	16	17	18

Biathlon Sarbacane : Petite course à pieds suivi de 5 tirs sur cible (cible touchée = réussi / cible ratée = 1 tour de pénalité).Les élèves doivent être assis sur leur chaise pour tirer.

Le tour de pénalité sera différent pour les H et les V et sera également différent en fonction du handicap (3 niveaux différents)

Les cibles seront de la même couleur que les chasubles des équipes (pour se repérer sur le pas de tir)

Formule relais avec 5 tirs par élève.

Le Classement se fait au temps cumulé des 6 participants

Le collège E.Martonne prévoit des potences pour les sarbacanes.



Biathlon Carabine Laser : exactement le même fonctionnement que pour le Biathlon Sarbacane.

Le tir se fera assis sur une chaise avec la carabine reposant sur une table.



Boccia : matchs opposant les équipes 2 par 2 sur un temps de 15mn. Les vainqueurs se rencontrent entre eux (idem pour les perdants).

Sur une rencontre opposant l'équipe bleue à l'équipe rouge, les joueurs 1 et 2 bleus jouent 5 minutes contre les joueurs 1 et 2 rouges, ensuite ce sont les 3 et 4 et enfin les 5 et 6.

Si une « mène » n'est pas terminée au bout des 5 minutes, on la termine et on compte les points.

L'équipe gagnante est celle qui marque le plus de points au total des 6 joueurs.

Les élèves le nécessitant pourront être aidés avec une gouttière tenue par un valide de l'équipe



Course au plots : Relais sur un parcours de Course d'orientation avec des plots placés sur le sol. Chaque élève de l'équipe passe une fois et on additionne le temps des 6 équipiers.

Les cartes ainsi que les parcours seront différents en fonction du degré de handicap des élèves. Elles sont réalisées par les élèves du lycée Lavoisier. On installera deux ateliers sur le même gymnase.

Possibilité de faire deux fois le parcours si le temps le permet.



Pause méridienne :

Les élèves apportent leur pique-nique.

Hélène prépare un mini « flash mob » qui sera mis en ligne sur le site www.unss53.com et ce flash mob sera repris sur le temps du midi.

REPARTITION DES TACHES : voir tableau joint

.....
Autorisation des parents :

Je soussigné M,Mme responsable légal de l'enfant.....

Du collègel'autorise à participer à la journée de sport partagé, qui aura lieu le mardi 10 mai à Bonchamp.

J'autorise également les organisateurs de la manifestation à publier les photos de mon enfant sur les supports de communication de l'UNSS.

Fait àle

Signature :

.....